
Conférence du désarmement

Français

Compte rendu définitif de la mille cinq cent quatre-vingt-onzième séance plénière

Tenue au Palais des Nations, à Genève, le jeudi 26 août 2021, à 11 h 5

Président : M. Frank Tressler Zamorano..... (Chili)



Le Président (*parle en espagnol*) : Je déclare ouverte la 1591^e séance plénière de la Conférence du désarmement.

Mesdames et Messieurs, permettez-moi de définir quelques règles à l'attention de ceux qui participent à la séance d'aujourd'hui. Pour leur propre sécurité et celle des autres, toutes les personnes physiquement présentes au Palais des Nations ne doivent présenter aucun des symptômes de la maladie à coronavirus (COVID-19) et doivent respecter la distance physique recommandée à tout moment. Les participants sont invités à ne rester au Palais des Nations que pour le temps strictement nécessaire à l'exercice de leurs obligations officielles.

Il leur est en outre rappelé que l'Office des Nations Unies à Genève fait obligation à toutes les personnes présentes dans la salle de porter un masque en tout temps, sauf lorsqu'elles prennent la parole. Afin de limiter au minimum la circulation dans la salle, les personnes sont invitées à demander la parole en montrant leur panonceau et non en s'approchant de la tribune.

Mesdames et Messieurs, nous avons convoqué la séance plénière de ce matin sur la demande de la délégation française, qui coordonne actuellement le processus conduit par le groupe des cinq États dotés d'armes nucléaires au sens du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et qui va donner lecture d'une déclaration au nom du groupe. Je donne maintenant la parole à M. Yann Hwang, Ambassadeur de France.

M. Hwang (France) : Merci, Monsieur le Président, d'avoir bien voulu organiser cette réunion de la Conférence du désarmement dans un délai aussi court. Sachez que nous apprécions beaucoup votre aide.

En sa qualité de Présidente du groupe des cinq États dotés d'armes nucléaires (P5), qui réunit les États dotés d'armes nucléaires au sens du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, la France souhaiterait porter à la connaissance des États membres de la Conférence du désarmement quelques éléments d'information relatifs au Processus P5.

Le P5 a une responsabilité spéciale dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales. Dans un contexte sécuritaire international tendu, la poursuite et l'approfondissement du dialogue entre membres du P5 revêtent une importance cruciale pour la stabilité stratégique. Les échanges sur les doctrines et politiques nucléaires permettent de renforcer la prévisibilité, la confiance et la compréhension mutuelles au sein du P5, contribuant ainsi à réduire les risques stratégiques. Le P5 est déterminé à poursuivre un dialogue constructif dans le respect mutuel et la reconnaissance des intérêts de la sécurité de chacun.

Le P5 est fermement engagé en faveur du respect et de la mise en œuvre du Traité sur la non-prolifération et de ses trois piliers, qui sont indissociables et se renforcent mutuellement, y compris son article VI, par lequel chacune des Parties à ce Traité s'est engagée « à poursuivre de bonne foi des négociations sur des mesures efficaces relatives à la cessation de la course aux armements nucléaires à une date rapprochée et au désarmement nucléaire, et sur un traité de désarmement général et complet sous un contrôle international strict et efficace ». Le P5 s'efforce de créer un environnement de sécurité favorable à des progrès en matière de désarmement, avec l'objectif final d'un monde sans armes nucléaires et d'une sécurité non diminuée pour tous.

La France a succédé au Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord en tant que coordonnatrice du P5 en septembre 2020. Les membres du P5 poursuivent la mise en œuvre de la feuille de route conjointe qui a été agréée à Beijing en janvier 2019, dans l'objectif de contribuer de manière concrète et positive à la prochaine Conférence d'examen ainsi qu'au prochain cycle d'examen du Traité sur la non-prolifération.

À la suite du report de la Conférence d'examen à début 2022, la France a décidé de reporter la réunion de Paris, initialement programmée en juillet 2021. Étant donné l'importance des travaux du P5, qui doivent se poursuivre aussi activement que possible dans un contexte sanitaire difficile, la France a souhaité qu'une réunion virtuelle se tienne le 8 juillet 2021 afin de mesurer les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la feuille de route du P5 et de renforcer la dynamique des travaux.

Cette réunion, présidée par Philippe Bertoux, Directeur des Affaires stratégiques, pour la France, à laquelle ont participé Fu Cong, Directeur Général pour la maîtrise des armements, pour la République populaire de Chine, Vladimir Leontiev, Directeur adjoint pour les affaires stratégiques, pour la Fédération de Russie, Samantha Job, Directrice pour la défense et la sécurité internationale, pour le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, et Eliot Kang, Sous-Secrétaire d'État par intérim pour la maîtrise des armements et la sécurité internationale, pour les États-Unis d'Amérique, a constitué un point d'étape important du Processus P5 dans la préparation de la prochaine Conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération.

Elle a permis de constater qu'en dépit de l'impact de la crise sanitaire, les travaux se sont poursuivis et que la détermination du P5 à les faire aboutir demeure intacte.

Premièrement, l'importance du dialogue sur les doctrines et politiques nucléaires a été réaffirmée. Les membres du P5 ont réaffirmé leur intention d'organiser un événement parallèle de présentation de leurs doctrines à la Conférence d'examen et leur souhait de poursuivre les échanges sur les doctrines. La réduction des risques stratégiques a été reconnue comme un sujet d'importance croissante, sur lequel les membres du P5 sont prêts à travailler sur le long terme.

Deuxièmement, rappelons que les négociations sur un traité interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes et autres dispositifs explosifs nucléaires devraient viser à élaborer un instrument non discriminatoire, multilatéral, internationalement et effectivement vérifiable interdisant la production de matières fissiles servant à la fabrication d'armes nucléaires ou d'autres dispositifs explosifs nucléaires, sur la base du consensus et avec la participation de tous les pays concernés à la Conférence du désarmement. Le P5 a convenu de reprendre les réunions d'experts sur ce sujet essentiel, pour offrir à la Conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération ses vues sur ce sujet.

Troisièmement, les travaux quasi finalisés sur le glossaire des termes nucléaires, présentés par la République populaire de Chine, ont été salués, en particulier la perspective d'une deuxième édition du glossaire P5 à la Conférence d'examen.

Quatrièmement, le P5 a réaffirmé son soutien aux objectifs de la zone exempte d'armes nucléaires de l'Asie du Sud-Est et sa disponibilité pour approfondir les échanges avec les pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est sur le Protocole au Traité de Bangkok. Le P5 souhaite exprimer son engagement politique fort sur ce sujet.

Et enfin, cinquièmement, en ce qui concerne les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire, les membres du P5 ont apporté leur soutien au projet de déclaration commune du P5 et à l'événement parallèle prévu en marge de la Conférence d'examen.

Les membres du P5 ont convenu de poursuivre et d'intensifier les travaux des experts sur chacun de ces points à l'approche de la Conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération. Ces travaux prendront la forme de produits livrables concrets pour la Conférence d'examen. La zone exempte d'armes de destruction massive au Moyen-Orient et la vérification du désarmement nucléaire ont également été évoquées.

La réunion a également été l'occasion d'examiner des propositions visant à renforcer le dialogue avec les États non dotés d'armes nucléaires ainsi qu'avec la société civile. Des réunions avec l'Initiative sur la non-prolifération et le désarmement et l'Initiative de Stockholm pour le désarmement nucléaire ont été programmées à cet effet.

La France tiendra la Conférence du désarmement informée de la poursuite du Processus P5 et de la tenue à venir de la Conférence de Paris, et se tient à la disposition de toute délégation souhaitant obtenir des compléments d'information.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je vous remercie, Monsieur l'Ambassadeur, pour votre rapport détaillé. Je donne la parole aux délégations qui souhaitent commenter l'exposé que l'Ambassadeur de France vient de nous présenter.

Je donne la parole au Canada.

M. Fetz (Canada) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, et je remercie aussi l'Ambassadeur de France de nous avoir présenté cet aperçu des activités des cinq États dotés d'armes nucléaires au sens du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Le Canada est particulièrement encouragé de constater que ces cinq États collaborent et renforcent la confiance. Nous espérons que cette collaboration finira par conduire au désarmement nucléaire, mais comme je l'ai dit, il est d'ores et déjà très encourageant d'assister à cette collaboration et d'entendre l'Ambassadeur de France nous faire part de sa position, car nous sommes très attentifs à cette transparence et aux activités de ces cinq États et comptons collaborer avec eux.

Le Président (*parle en espagnol*) : Merci. Je donne la parole au Japon.

M. Matsui (Japon) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je vous remercie et je remercie également l'Ambassadeur de France de nous avoir présenté les résultats des travaux menés par les cinq États dotés d'armes nucléaires au sens du Traité sur la non-prolifération. Comme chacun le sait, le Japon promeut la transparence dans tous les processus se rapportant à la Conférence d'examen du TNP, raison pour laquelle nous sommes particulièrement encouragés par le dialogue qu'entretiennent ces cinq États, avec lesquels nous coopérons aussi étroitement.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie le Représentant du Japon.

Je donne la parole à l'Ambassadeur de République de Corée.

M. Lim Sang-beom (République de Corée) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, ma délégation remercie l'Ambassadeur de France pour l'exposé qu'il a présenté au nom des cinq États dotés d'armes nucléaires au sens du TNP concernant le processus conduit par ces cinq États, connus sous le nom de P5. Nous pensons que cette initiative est indispensable au succès de la prochaine Conférence d'examen et au processus lui-même. Dans ce contexte, l'exposé et les activités présentés par l'Ambassadeur de France nous semblent être des signes très positifs. Nous comptons réellement travailler en étroite collaboration avec ces États afin de parvenir à notre objectif commun d'un monde sans armes nucléaires.

Le Président (*parle en espagnol*) : Merci, Monsieur l'Ambassadeur. Puisque personne ne semble demander la parole, nous approchons de la fin de notre séance. Cet après-midi, nous tiendrons une autre séance plénière officielle qui sera consacrée à un débat thématique sur la participation et le rôle des femmes dans la sécurité internationale. Le secrétariat nous a fait savoir que nous pourrions utiliser le même lien que pour la présente séance.

La séance est levée à 11 h 20.